

Bachelier en ergothérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail : sante-montignies-ergo@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

ANATOMIE DESCRIPTIVE ET TOPOGRAPHIQUE 3 (anatomie palpatoire)			
Ancien Code	PAEG2B86ERG	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CAER2860		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Erwan GUILLERY (guillerye@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement aborde la pratique de l'anatomie palpatoire, complément concret à l'étude de l'anatomie humaine.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
 - 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
 - 1.5 Adopter un comportement responsable et citoyen
 - 1.6 Exercer son raisonnement scientifique
- Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**
 - 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable d'identifier et de localiser un ensemble de structures anatomiques (C1,1.1), de choisir à bon escient (C1, 1.5, 1.6), d'appliquer correctement (C1, 1.5, 1.6) et adapter à la personne dans le contexte de l'examen clinique (C1.5) une technique d'approche palpatoire propre à chacune de ces structures anatomiques en tenant compte de ses rapports topographiques (C1, 1.1). Il sera également capable de démontrer et d'argumenter la justesse de ces mêmes démarches (C5, 5.1).

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAEG2B86ERGA Anatomie descriptive et topographique 3 (anatomie palpatoire) 12 h / 2 C

Contenu

Les unités d'enseignement d'anatomie descriptive et topographique 1 et 2 (BLOC1) sont la base de l'enseignement pratique de l'anatomie palpatoire.

L'Anatomie Palpatoire est une activité d'enseignement pratique basée sur des connaissances anatomiques de la plupart des structures palpables de l'appareil locomoteur, vasculaire et nerveux (os, articulations, ligaments, tendons, muscles, nerfs et pouls artériels).

Démarches d'apprentissage

Travaux pratiques par groupes.

L'étudiant doit **préparer** chaque séance en révisant ses connaissances théoriques.

Démarche réflexive sur les manoeuvres à réaliser, passage de la théorie à la pratique, démonstration des techniques sur un sujet, manoeuvres pratiques les uns sur les autres avec corrections et feedbacks.

Dispositifs d'aide à la réussite

Propositions de questions types et évaluation formative (mise en condition comme à l'examen).

Sources et références

Beauthier, J.-P., Lefèvre, P., & Leurquin, F. (2015). Traité d'anatomie : De la théorie à la pratique palpatoire (Vols. 1-3). De Boeck Supérieur.

Gadet, P., & Carpentieri, M. (2015). Fiches pratiques d'anatomie palpatoire en ostéopathie (1re éd.). Elsevier Masson.

Netter, F. H. (2019). Atlas d'anatomie humaine (7e éd., trad. J.-P. Richer). Elsevier Masson.

Muscolino, J. E. (2023). Manuel de palpation osseuse et musculaire : Points gâchettes, zones de projection et étirements (3e éd.). Elsevier Masson.

Haute École Louvain en Hainaut. Anatomie descriptive et topographique 1 et 2 [Unités d'enseignements au Bloc 1].

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Ouvrages de référence mis à disposition en références, présentations multimédia et notes de l'unité d'enseignement disponibles sur Connected.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Évaluation pratique.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exp	100			Exp	100

Exp = Examen pratique

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).